



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Ingérence de l'Azerbaïdjan dans le dossier calédonien

Question écrite n° 16767

Texte de la question

M. Nicolas Metzdorf interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les actes répétés d'ingérence de l'Azerbaïdjan dans les affaires françaises et notamment dans le dossier calédonien. L'Azerbaïdjan représente une ombre grandissante qui déroule ses actes d'ingérence sur les affaires étrangères avec une audace déconcertante. Le premier acte a commencé par le lancement d'une vaste campagne de désinformation en dénigrant l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques. L'Azerbaïdjan a ensuite décidé une mue de sa stratégie prenant pour cible la Nouvelle-Calédonie française et éveillant sciemment ainsi les spectres de discordes coloniales passées. Dans un ballet diplomatique, Bakou s'aligne aux côtés de voix dissidentes de l'unité de la Nation française, organisant ainsi en juillet 2023 une table ronde avec les indépendantistes calédoniens du FLNKS, martiniquais et polynésiens pointant « les méfaits des politiques de l'État colonial français ». Ce même FLNKS dont des membres ont multiplié les venues en Azerbaïdjan et ne se sont pas cachés d'afficher leur lien et leur soutien à l'Azerbaïdjan ethnocide. Réunis à nouveau fin octobre 2023, la rencontre avait conduit le dictateur Ilham Aliyev à écrire une lettre aux Nations unies particulièrement virulente à l'égard de la France. Loin de s'arrêter à des conférences ou des prises de positions écrites, le régime dictatorial azerbaïdjanais a réitéré ses tentatives de déstabilisation en envoyant deux faux « journalistes » proches des services de renseignement en marge de la venue de Sébastien Lecornu, ministre des armées, en Nouvelle-Calédonie en décembre 2023. Pas plus tard qu'en janvier 2024, c'est au tour de la commission des affaires étrangères du parlement azerbaïdjanais de défier ouvertement les principes fondamentaux d'ingérence et de souveraineté en demandant à la France de « prendre des mesures » en vue de la reconnaissance de l'indépendance de la Corse, de la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie. On n'est pas aussi sans savoir que l'Azerbaïdjan peut se reposer sur certains des collègues députés. Cette situation exige une réponse diplomatique forte de la part de la France, qui doit à la fois protéger ses territoires et réaffirmer son engagement en faveur d'un ordre mondial respectueux du droit international face à un état voyou coupable de nettoyage ethnique. Il lui demande quelles mesures il compte mettre en place contre cette tentative de déstabilisation et pour défendre les principes de souveraineté nationale et d'intégrité territoriale.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Metzdorf](#)

Circonscription : Nouvelle-Calédonie (2^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16767

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 3 juin 2024

Question publiée au JO le : [2 avril 2024](#), page 2529

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)